COPIE

Ville de Bourgoin-Jallieu

ARRIVÉ LE 20 JUIN 2023 SOUS-PRÉFECTURE DE LA TOUR-DU-PIN (ISÈRE)

COMMUNE DE BOURGOIN-JALLIEU

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 JUIN 2023

FINANCES

DB230609062

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin à vingt heures trente, les conseillers municipaux légalement convoqués le deux juin, se sont réunis au nombre prescrit par la loi en séance publique, à la halle Grenette située place de la Halle à Bourgoin-Jallieu.

La séance est ouverte à 20 heures 35. Elle est présidée par Monsieur Vincent CHRIQUI, Maire.

ASSISTENT A LA SEANCE : Vincent CHRIQUI, Jean-Pierre GIRARD, Aurélien LEPRÊTRE, Hélène ACCETTOLA, Olivier DIAS, Myriam ABDERRAHIM, Marguerite BACCAM, Dorian MAILLET, Océane ROULOT, Sébastien CHALESSIN, Alain BATILLOT, Armand BONNAMY, Marie-Thérèse DUSSERT, Thierry JOSEPH, Chantal BUSSY, Christian CIOFFI, Gaël LEGAY-BELLOD, Semiha ALATAS, Dominique CADI, Robert BRIOUDE, Marie-Claude SOUCHAUD, Gabriel BERTEA, Isabelle RENARD, Odile MARTINI, Kévin DOREL, Damien PERRARD, Anne CROUZIER, Roger RICHERMOZ, Michael AYDIN, Laurent MAGUET.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 35

Présents : 29 Votants : 32

Absente : Anissa DAOUI, Aurélia MASSON.

Excusés :

- Marie-Laure DESFORGES, pouvoir à Hélène ACCETTOLA
- Laurent CAMPO, pouvoir à Dominique CADI
- Jean-Claude PARDAL, pouvoir à Laurent MAGUET.

Secrétaire de séance : Aurélien LEPRETRE est nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

3 : BUDGET PRINCIPAL – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF – EXERCICE 2022

Le compte administratif de l'exercice 2022, dressé par Monsieur Vincent CHRIQUI, Maire, se présente ainsi :

CA 2022	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
Libellés	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Opérations de l'exercice	14 458 783,12 €	15 372 937,61 €	36 451 196,69 €	39 921 617,44 €	50 909 979,81 €	55 294 555,05 €
Résultats de l'exercice		914 154,49 €		3 470 420,75 €		4 384 575,24 €
Résultats reportés (002)	1 324 313,99 €	0,00 €		7 097 036,73 €		5 772 722,74 €
Résultats de clôture	**410 159,50 €**			**10 567 457,48 €**		**10 157 297,98 €**
TOTAUX CUMULES	15 783 097,11 €	15 372 937,61 €	36 451 196,69 €	47 018 654,17 €	50 909 979,81 €	61 067 277,79 €
Restes à réaliser	4 749 954,00 €	846 855,14 €			4 749 954,00 €	846 855,14 €
RESULTATS DEFINITIFS	**4 313 258,36 €**			**10 567 457,48 €**		**6 254 199,12 €**

Il est proposé au Conseil Municipal d'/de :

- Constater les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives aux reports à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- Reconnaître la sincérité des restes à réaliser ;
- Adopter et arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;
- Autoriser le Maire ou un adjoint ayant délégation en la matière, à signer tous actes et effectuer toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
-

Le conseil municipal,
Après avoir entendu l'exposé ci-dessus,
Après en avoir délibéré,
Adopte la délibération à la majorité des voix.

Ainsi fait et délibéré à Bourgoin-Jallieu, le vendredi 9 juin 2023.

Le Maire

MAIRIE DE BOURGOIN-JALLIEU (ISERE)

Le secrétaire de séance

MAIRIE DE BOURGOIN-JALLIEU (ISERE)